

Rapport du Maire 2019

Municipalité de Saint-Moise

Mesdames et Messieurs les contribuables,

Il me fait plaisir encore cette année de vous faire un court résumé de nos activités, comme le prévoit l'article 176.2.2 du Code municipal et l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le rapport du maire est maintenant présenté lors d'une séance régulière du conseil du mois de juin au lieu du mois de novembre.

Derniers états financiers vérifiés

L'état des activités financières 2019 indique des revenus de 940 397,00\$ alors que les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 815 942,00\$, ce qui donne un excédent budgétaire de fonctionnement de 124 455,00\$.

Les dépenses en immobilisations ont été de l'ordre de 807 988,00\$.

Au 31 décembre 2019, la municipalité cumulait un surplus accumulé non affecté de 486 076,00\$, d'un montant affecté de 200 000,00\$, soit 100 000,00\$ pour le bassin d'épuration et 100 000,00\$ pour le projet de la patinoire couverte, d'une réserve financière pour la réfection et l'entretien des chemins municipaux de 129 624,00\$ et d'un revenu reporté pour le loisir inter-municipal de 22 700,00\$.

La municipalité a aussi contracté d'une dette à long terme de 1 438 400,00\$ pour les travaux dans le chemin Kempt et d'une de 192 200,00\$ pour le raccordement du nouveau puit, totalisant un montant de 1 630 600,00\$.

Au 1^{er} janvier 2020, la municipalité avait en caisse la somme de 650 467,00\$.

Rémunération des élus

Pour 2019, la rémunération du maire était de 4 982,00\$ et celle de chaque conseiller était de 1 661,00\$. Une allocation de dépenses au montant de 2 491,00\$ était allouée au maire et une de 830,00 \$ à chaque conseiller.

Réalisations

La rénovation de l'entrée principale, des toilettes et de la petite cuisinette du centre municipal, au montant de 45 764,00\$, a été réalisée et payée à même le budget 2019.

Réalisations (suite)

Des travaux d'élagage et d'élargissement de la chaussée ont été effectués dans le 2^e rang, ainsi que des travaux de remplacement de ponceau et de reprofilage de fossé dans différentes routes.

La conversion au LED d'une partie de l'éclairage public, au montant de 9 857,00\$ payé à même le budget 2019.

La fin des travaux pour la reprise de fondement et de la couche d'usure de la partie non asphaltée du chemin Kempt au montant de 1 380 201,00\$, et subventionné, au montant de 950 000,00 \$ par le programme d'aide : Réhabilitation du réseau routier local Volet – Accélération des investissements sur le réseau local (AIRRL) du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

La municipalité a effectué le 11^e versement sur 20 ans du règlement d'emprunt pour le nouveau puit.

Orientations 2020-2021-2022

La mise à niveau du bâtiment du réservoir d'eau potable, l'obturation et la disposition du bâtiment de l'ancien puits d'eau potable dans la route de la Montagne.

La deuxième phase du traitement des boues du bassin d'épuration, soit l'analyse et la disposition des boues, ainsi qu'une étude d'étanchéité du bassin de traitement des eaux usées.

Des travaux de remplacement de tous les ponceaux dans la route Paradis et la construction d'un nouveau garage au centre sportif.

Pour les années à venir, la Municipalité projette de recouvrir d'un dôme la patinoire et de planifier les activités du 150^e anniversaire de fondation de la municipalité.

Rôle d'évaluation

Le dépôt du rôle d'évaluation 2020 est de 36 749 900,00\$, représentant une augmentation de 0.71 % de la valeur immobilière par rapport au rôle précédent.

Liste des contrats

Conformément au Code Municipal, je dépose la liste de tous les contrats octroyés et des factures totalisant une dépense de 25 000 \$ et plus pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, se trouvant en annexe.

Paul Lepage, maire